

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



c|e|a

Association française des commissaires d'exposition



# SOMMAIRE

<b>REPÈRES ET CONTEXTE ASSOCIATIF .....</b>	<b>3</b>
POURQUOI UNE ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'EXPOSITION EN FRANCE ?.....	3
QUI SONT LES COMMISSAIRES D'EXPOSITION ?.....	4
LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ASSOCIATION .....	4
LES MEMBRES .....	5
LES GROUPES DE TRAVAIL.....	5
UN BUREAU A LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS .....	6
LES RESSOURCES HUMAINES.....	7
LES FINANCEMENTS .....	8
<b>FOCUS SUR LE CONTRAT TYPE ET LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION .....</b>	<b>9</b>
<b>LES ÉVÉNEMENTS ET RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION.....</b>	<b>10</b>
JANVIER .....	10
FÉVRIER .....	11
MARS .....	12
AVRIL .....	13
MAI.....	15
JUIN .....	16
JUILLET .....	17
AOÛT .....	17
SEPTEMBRE .....	18
OCTOBRE .....	18
NOVEMBRE .....	19
DÉCEMBRE .....	19
<b>LES PARTENAIRES PRINCIPAUX EN 2022 .....</b>	<b>20</b>
LA DGCA.....	20
LE CIPAC.....	20
LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS .....	21
PROGRAMME SHIFT#2 AVEC L'AGENCE AMAC .....	21
FONDATION D'ENTREPRISE CULTURE & DIVERSITE .....	22
INSTITUT FRANÇAIS.....	23
COAST CONTEMPORARY .....	23

## REPÈRES ET CONTEXTE ASSOCIATIF

C-E-A / Association française des commissaires d'exposition a été créée en 2007 dans le but de constituer une plateforme de réflexion, de promotion et d'organisation d'activités autour de l'identité professionnelle des commissaires d'exposition.

L'association entend mener toute action susceptible de mieux circonscrire cette activité, de mieux cerner ses différents besoins et ses modalités d'exercice avec l'objectif d'en donner une meilleure connaissance aux acteurs·rices du champ de l'art (Ministère de la Culture, collectivités territoriales, organismes publics et privés, opérateurs culturels) ainsi qu'à un public plus large, et d'en asseoir ainsi la reconnaissance.

Ces actions passent par des encouragements à mieux soutenir cette profession, par la mise en place de dispositifs spécifiques (résidences, bourses de recherche, aide à la production de projets), la constitution de bases de ressources ou encore la mise en réseau. L'une de ses préoccupations premières est la reconnaissance juridique et sociale du commissariat d'exposition.

### Pourquoi une association des commissaires d'exposition en France ?

Le champ des arts plastiques connaît actuellement une importante phase de structuration. Il est donc logique que des activités se donnent les moyens de s'inscrire dans ce mouvement, et que le commissariat d'exposition, qui concerne aujourd'hui une part de moins en moins négligeable des professionnel·le·s des arts plastiques (près de 800 personnes selon l'enquête sociologique réalisée par l'association en 2008-2009), soit représenté dans les instances de concertation.

Les commissaires d'exposition ne disposaient d'aucun statut social pour mener leur activité avant le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs·rices, et ce malgré l'existence de formations toujours plus nombreuses et un recours à leurs compétences toujours plus fréquent par les structures de diffusion. Il était donc urgent pour les commissaires de se réunir et d'agir afin de remédier à cette situation historique.

## Qui sont les commissaires d'exposition ?

Les commissaires d'exposition membres de C-E-A sont français·es, résident·e·s en France ou travaillant avec la scène française, ayant une pratique régulière, en France ou à l'étranger, de conception et de réalisation d'expositions d'art contemporain dans une démarche réfléchie de présentation des œuvres, d'accompagnement des artistes dans le processus de production et de mise en perspective de problématiques qui se font jour dans la création contemporaine.

Leurs projets trouvent place dans des structures de diffusion ayant comme vocation l'accueil d'un public (musées, centres d'art, galeries, associations) mais peuvent aussi avoir lieu dans d'autres contextes (espace public, etc.).

Les commissaires d'exposition ont souvent une autre activité dans le secteur des arts plastiques : enseignant·e, critique, artiste, etc. Iels agissent la plupart du temps seul·e·s, mais peuvent aussi se regrouper en collectif. Iels ont un statut de travailleur·euse·s indépendant·e·s ou sont salarié·e·s de structures de diffusion de l'art contemporain (directeur·rice·s, chargé·e·s des expositions, conservateur·rice·s, etc.).

## Les objectifs principaux de l'association

- Fédérer les commissaires pour constituer une force de propositions auprès des instances décisionnelles, des organismes publics et des institutions de coopération internationale ;
- Structurer l'activité du commissariat d'exposition aux côtés des autres corps de métiers qui le constituent, pour participer au mouvement de structuration du champ des arts plastiques ;
- Rendre visible l'action des commissaires d'exposition en France ;
- Initier et conduire des projets susceptibles de développer l'activité des commissaires en France et celle des commissaires résidant·e·s en France en direction de l'international ;
- Nourrir une réflexion sur les paramètres et les enjeux du commissariat d'exposition.

## Les membres

Cette année, l'association a accueilli une quinzaine de nouveaux·lles membres actifs·ves. Au total, C-E-A se compose d'environ 180 membres à jour de leur cotisation pour l'année 2022. Depuis sa création, l'association a compté plus de 400 membres.

Certain·e·s ont choisi de cesser le renouvellement de leur cotisation, mais l'une des difficultés réside dans la mobilisation constante du paiement de la cotisation annuelle.

Pour réduire cette difficulté, C-E-A mène des campagnes d'appel à cotisation et utilise des outils simples. Des brèves de sensibilisation et d'information aux membres sont envoyées pour garder le contact et poursuivre la mobilisation.

## Les groupes de travail

Depuis quelques années, C-E-A répartit ses chantiers en groupes de travail portés par des membres du Conseil d'Administration et dans lesquels peuvent se joindre tous·tes les membres.

Ces groupes s'articulent autour de collèges : « Structuration professionnelle et ressources », « Administration et communication », « Réseaux internationaux » et « Actions artistiques et culturelles ».

Cette année encore, les groupes ont pu se réunir, en visioconférence et en présentiel, afin de poursuivre les réflexions et les échanges permettant la mise en œuvre d'évènements professionnels et artistiques, et œuvrer à la reconnaissance du statut de commissaire d'exposition.

## Un bureau à la Cité internationale des arts

Depuis environ 5 ans, l'association dispose d'un bureau au sein de la Cité internationale des arts, à Paris. Cet espace de 32 m<sup>2</sup> a été octroyé à C-E-A dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la Cité, qui souhaitait renforcer son action entre les commissaires d'exposition et les artistes résident·e·s.

Pour C-E-A, l'emplacement central dans Paris et la possibilité de bénéficier de différents espaces (auditorium, espace de rencontre) offre une réelle opportunité de développer différents types d'événements.



## Les ressources humaines

Suite au chantier mené par le groupe de travail sur la structuration interne de l'association en 2020 et 2021, les conditions d'exercice du poste de coordination générale sont de plus en plus optimales. En 2022, le poste est occupé en CDI à temps plein, les missions et responsabilités sont définies dans une fiche de poste précise et suivant le barème de la convention collective ÉCLAT.

En 2022, l'association a connu un changement important suite à la demande de rupture conventionnelle de la coordinatrice, Guslagie Malanda. Afin de pouvoir pleinement se consacrer à sa carrière de comédienne, elle a choisi d'organiser son départ sur un temps long, permettant aux membres du Conseil d'Administration de pouvoir ordonner le nouveau recrutement au poste de coordination. Chloé Maury a pris ses fonctions au début du mois d'octobre et a pu bénéficier d'un temps d'accompagnement pour découvrir l'environnement de travail et les projets en cours de l'association.

Afin de développer son engagement à l'accompagnement et à la professionnalisation, C-E-A a accueilli une stagiaire de février à juin. Les missions qui lui ont été confiées étaient d'assister la gestion associative et la communication. Ivonne Dubois a ainsi travaillé à l'amélioration de la visibilité des actions et événements de C-E-A sur les plateformes numériques (newsletter, site internet, réseaux sociaux). Elle a également effectué un travail important de classification, traitement et synthèse des archives de l'association afin de mettre en avant les actions les plus anciennes du réseau. Grâce à son implication, le réseau a pu bénéficier d'un rayonnement important.

Les activités et évolutions de l'association ouvrent la réflexion vers de nouveaux objectifs. En 2022, les membres du Conseil d'Administration ont ainsi voté favorablement à l'accueil de volontaires en service civique. Une demande d'agrément a été déposée dans l'objectif d'accompagner un·e volontaire par an et pendant 8 mois en 2023, 2024 et 2025. Ces jeunes pourront participer à la vie associative, contribuer au déploiement du programme Erasmus +.

L'association repose également sur l'implication précieuse de ces membres bénévoles. Sans leur enthousiasme, leur énergie et leur créativité, l'association ne pourrait pas poursuivre son développement et ses actions. Les membres bénévoles s'attachent à concevoir et participer à des projets qui permettent de mieux faire connaître le réseau C-E-A, la profession de commissariat d'exposition, et accompagner des artistes plasticiens·nes, vidéastes, chorégraphes, auteurs·rices dans l'exposition de leur travail. Les membres bénévoles sont donc une ressource humaine essentielle à la pérennité de C-E-A.

## Les financements

La Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture (DGCA), demeure l'unique tutelle de l'association. Le financement accordé est donc fondamental. La subvention de 35 000 € représente 77% des ressources (hors financement exceptionnel pour des projets), et permet de financer les charges de personnel (CDI coordination et stage pour l'assistance de la communication et de la vie associative). La DGCA conseille et accompagne consciencieusement le développement de C-E-A. En 2022, les premières démarches pour la mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs ont pu être initiées, bien qu'aucun contrat n'ait été finalisé.

L'association bénéficie également de subventions ou de soutien financier pour des projets spécifiques. Grâce à des partenariats, des actions peuvent être imaginées et mises en place afin que quelques commissaires d'exposition membres de C-E-A puissent exercer leur activité. Une partie de ces partenariats financiers participe aux frais de coordination générale pour la mise en place du projet.

Les cotisations des adhérent·e·s est une source de financement précieuse permettant d'alimenter les dépenses liées au fonctionnement associatif. Un travail important de mobilisation est nécessaire pour que l'ensemble des adhérent·e·s puisse contribuer annuellement à la vie associative.

C-E-A propose désormais la vente par correspondance de la publication « Réalités du commissariat ». Le paiement est rendu possible grâce à la plateforme HelloAsso. Cela offre à C-E-A une nouvelle visibilité au travail précédemment mené. Ces ventes sont trop limitées pour représenter une ressource propre significative à l'association.

Les contributions volontaires en nature de l'association s'élèvent à près de 30 000 € pour l'année 2022.

## FOCUS SUR LE CONTRAT TYPE ET LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION

Avec le soutien du Cipac et l'appui d'un avocat spécialiste du statut d'artiste-auteur·rice, C-E-A travaille à la rédaction d'un contrat type de commissariat d'exposition et d'une grille de rémunération.

Le contrat type doit permettre aux commissaires d'exposition de disposer d'un outil législatif pour faire valoir leurs droits, leurs devoirs, leurs engagements et encadrer leurs missions auprès de structures de diffusion. Au regard de la pluralité des missions et des formes d'exercice du commissariat d'exposition, un maximum de préoccupations communes est regroupé, tout en offrant des possibilités de modifications pour s'adapter aux situations particulières. La collaboration avec un avocat spécialisé était essentielle pour répondre à des questions pointilleuses et permettre des améliorations de fond.

Le contrat a été relu par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration en fin d'année 2022. L'objectif est d'impliquer un maximum de personnes pour que de nouvelles remarques et questions puissent être soulevées, avant la présentation définitive aux services de la DGCA et au Cipac. Une fois ces dernières instances informées, le contrat pourra officiellement être publié et utilisé par les commissaires d'exposition, autant que par les diffuseurs faisant intervenir des commissaires.

Parallèlement à cette rédaction, les règles de calcul pour la mise en place d'une grille de rémunération ont été instaurées. Comme évoqué précédemment, le métier de commissaire d'exposition est soumis à une pluralité de profils et de conditions d'exercice. Concevoir un outil universel et usuel nécessite un temps particulièrement important d'observation des pratiques. Grâce à cette étude, les membres du groupe de travail ont pu réfléchir à plusieurs hypothèses et apporter des solutions adaptées. Les membres ont également travaillé sur les indices et les règles d'augmentation en cas d'inflation. Les calculs proposés se basent sur des protocoles gouvernementaux. Plusieurs indices sont proposés en fonction de l'expérience professionnelle. Cette rémunération est donc nécessairement amenée à évoluer au cours de la carrière des commissaires.

Par ce long travail d'observation, de questionnement et d'information, C-E-A peut proposer des avancées significatives dans la reconnaissance professionnelle des commissaires d'exposition. Ces chantiers doivent également permettre d'accompagner les commissaires dans leur professionnalisation afin de combattre la précarité. En 2023, le chantier s'achèvera par la publication et le relais de ces propositions. Une mise en application sera effectuée par C-E-A dans le cadre de ses projets.

## LES ÉVÉNEMENTS ET RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION

En 2022, les objectifs principaux se concentraient sur le retour d'activités en présentiel afin de renouer les échanges et les rencontres. Trois mots clés devaient caractériser l'année : « Fédérer », « Curater » et « Diffuser ». Pour y parvenir, C-E-A a proposé de nombreux événements, rendez-vous et activités sur le territoire métropolitain, et dans la mesure du possible en Europe.

### JANVIER

#### **POOL en visioconférence sur les risques psychosociaux**

Le premier POOL de l'année s'est tenu le 25 janvier en visioconférence pour traiter des risques psychosociaux. L'atelier fut animé par Élise Fosset-Lagoszniak, chargée de mission à l'ARACT Île de France, psychologue du travail et ergonomiste de formation. La définition et leur application dans le monde du travail et pour les indépendant·e·s était au cœur de la présentation et des échanges.

#### **Visites virtuelles de la scène Occitanie**

En partenariat avec l'ADIAF Emergence et le réseau Document d'artistes, C-E-A invitait ses membres à échanger avec les artistes Elsa Bres, Lucie Laflorentie, Valérie du Chéné et Jimmy Richer en visioconférence. Ils et elles ont pu présenter leurs recherches en cours et leur travail. Les commissaires ont pu interagir.

## FÉVRIER

### **Open Sessions du programme Erasmus +**

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2021, l'association a choisi d'organiser tous les mois des Open Sessions afin de travailler sur la mise en œuvre du plan Erasmus +. Ces sessions mensuelles sont ouvertes à tous·tes les membres et invitent à la participation. Elles sont également des moments d'information. La première séance s'est tenue le lundi 7 février 2022 en visioconférence.

### **String Figures, Workshop en ligne avec Ailie Rutherford**

Le 23 février, C-E-A invitait l'artiste et curatrice Ailie Rutherford à animer un workshop en ligne en anglais, uniquement à destination des membres. Grâce à l'utilisation d'un programme informatique spécifique, les participant·e·s créaient une cartographie collective des besoins et des ressources communes, en se concentrant sur deux points : travailler en coopération et tirer sa force de la diversité. La nouvelle édition de Six Years engage une réflexion sur la pratique du 'care' dans le domaine du curating.

### **Assemblée Générale Ordinaire**

Conformément aux statuts, les membres sont convoqué·e·s à une Assemblée Générale Ordinaire chaque année. Le 28 février, cette Assemblée s'est tenue en visioconférence et avait pour ordres du jour la présentation du rapport financier et du bilan d'activités de l'année antérieure, la présentation du projet d'activités 2022 et le budget prévisionnel.

Un temps d'échanges en fin de séance a rappelé quelques objectifs à atteindre : poursuivre et terminer les protocoles pour une grille de rémunération adaptée à chaque situation professionnelle des commissaires d'exposition, publier le contrat type à destination de tout le secteur en appliquant les dernières avancées législatives concernant le commissariat d'exposition, continuer d'impliquer les membres actifs·ves afin de renouveler les groupes de travail.

## MARS

### **Open Sessions du programme Erasmus +**

Le lundi 7 mars s'est tenue une nouvelle session de travail et d'information pour la mise en place du plan Erasmus +. La séance s'est tenue en distanciel.

### **POOL spécial résidence curatoriale #1**

En partenariat avec la Cité internationale des arts et dans le cadre du programme Cnap x Cité, C-E-A proposait le 24 mars un POOL spécial résidence curatoriale avec les participations d'Elsa Vettier et Baptiste Pinteaux, modéré par Hélène Bastais. Le POOL s'est tenu en présentiel à l'auditorium de la Cité des arts à Paris.

## AVRIL

### Rencontre à Marseille pour les membres

Trois membres du Conseil d'Administration, Arlène Berceiot-Courtin, Karin Schlageter et Francesca Zappia, ont organisées le 2 avril une rencontre entre les membres de l'association à Marseille. Ce moment de partage s'est poursuivi par la participation au vernissage de l'exposition *The Lure* des artistes Marilou Bal et Josefin Arnell, curatée par Thomas Conchou à Sissi Club, Marseille. La soirée s'est terminée par la sortie de résidence de Roxanne Maillet à l'atelier Panthera avec des lectures de Gorges Bataille et Mona Servo et un live de Candice.

### Open Sessions du programme Erasmus +

La session de travail sur la mise en place du programme Erasmus + a fait état des dernières avancées. La réunion s'est tenue en visioconférence le lundi 11 avril.

### POOL Networking

Le troisième POOL de l'année était organisé autour d'un petit déjeuner à la Cité des arts. Les membres ont pu se rencontrer, échanger sur leurs pratiques curatoriales, exprimer leurs problématiques et ambitions, évoquer leurs souhaits pour imaginer de futures collaborations et de mises en relations entre les membres.



## Visite d'exposition à la Maison Populaire avec Elsa Vettier le 15 avril

L'artiste Elsa Vettier a reçu un groupe de commissaires d'exposition en visite privée dans le cadre de son exposition *Aquarium* à la Maison Populaire de Montreuil. Cette rencontre privilégiée est nettement propice à l'échange spontané entre les commissaires et l'artiste.

*Aquarium* est le premier volet du cycle d'expositions et d'événements *The Artificial Kid* curaté par Elsa Vettier à la Maison Populaire en 2022.

Suite à cette visite, les membres ont pu participer à une discussion publique autour de l'apparition de la télé-réalité : une archéologie de ce format et les interrogations sur ce qu'il doit aux expérimentations artistiques liées à l'enfermement à la surveillance entre les années 1970 et 2000.

Le cycle d'événement *The Artificial Kid* s'intéresse aux représentations mutantes des dispositifs de contrôle, aux présences surveillantes qui vivent aout de nous et en nous, et à ce qu'elles produisent comme récits de soi, illusions de transparence, surfaces écrans et promesses sécuritaires.

## MAI

### **Visite d'ateliers proposée par Art Explora**

L'une des missions d'Art Explora est de soutenir la création contemporaine internationale. À ce titre, la Fondation a ouvert en mars 2021 un programme de résidences biennuel à destination d'artistes et chercheurs-euses du monde entier à Montmartre, en collaboration avec la Cité internationale des arts.

Un groupe d'une dizaine de commissaires d'exposition y a été accueilli le 4 mai 2022. Ils et elles ont été reçu par les artistes Agnieszka Kurant (Pologne), Salman Nawati (Palestine) et Fatima Rodrigo Gonzales (Pérou) dans leur atelier. Les commissaires ont pu découvrir leur travail, échanger sur leurs pratiques et recherches artistiques.

### **POOL spécial résidence curatoriale #2 le 16 mai**

En partenariat avec la Cité internationale des arts et dans le cadre du programme Cnap x Cité, C-E-A proposait un POOL spécial résidence curatoriale avec les participations de Jade Barget, Akim Pasquet, Julien Ribeiro et modéré par Alice Chardenet.

Cette session s'est articulée autour de la pratique des commissaires résident·e·s lauréat·e·s du partenariat Cnap x Cité internationale des arts, de leurs projets développés durant la résidence mais aussi, plus largement, sur l'enjeu de questionner les spécificités d'une résidence dédiée aux commissaires d'exposition. Le POOL a pu se tenir en présentiel, à l'auditorium de la Cité.

### **C-E-A en archives**

Pour fêter ses 15 ans, l'équipe de C-E-A a revisité ses archives et temps forts. En mai et juin, des publications hebdomadaires ont célébrées les grands moments, les avancées significatives et les rencontres les plus pertinentes de l'association depuis sa création. Les bénévoles ont été remercié·e·s, l'ensemble de la présidence depuis 2007 a pu s'exprimer dans une tribune, les objectifs futurs ont également pu être défini. Ces publications sont disponibles sur le site internet de C-E-A et sur les réseaux sociaux.

## JUIN

### **Parcours Pro Arts Visuels proposé par devenir.art**

Cette année encore le réseau devenir.art, réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire, invitait deux commissaires membres de C-E-A à participer à un parcours professionnel de deux jours pour découvrir la scène artistique et professionnelle sur le territoire du Loiret.

Une quinzaine d'intervenant-e-s ont pu présenter leurs créations les 9 et 10 juin.

### **Visite de l'atelier de Lucie Postel le 22 juin**

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Culture & Diversité, les membres ont été invité à une visite d'atelier de l'artiste Lucie Postel, curatée par Alexandra Goullier-Lhomme.



## **Enquête sur l'impact du Covid-19 pour les commissaires d'exposition en France**

Suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19, C-E-A a enquêté auprès de ses membres. Le but est de réfléchir autour du statut professionnel des commissaires d'exposition, principalement indépendant·e·s. Cette enquête répond également à une nécessité d'arriver à chiffrer et quantifier des problématiques importantes qui touchent l'activité curatoriale. Les résultats de l'enquête ont été analysés puis communiqués aux membres.

### JUILLET

#### **Le congrès du Cipac**

Le Cipac organise régulièrement des congrès afin de mobiliser ses membres autour des enjeux de l'organisation politique, sociale et économique du secteur et de mettre en perspective les sujets de recherche rendus prioritaires par l'évolution des pratiques artistiques et culturelles. Pour la première année, les journées de congrès ont été précédées d'une série de rencontres en ligne programmées tout au long du printemps, publiques et gratuites. Ces temps ont permis d'amorcer les échanges et débats discutés pendant le congrès à Marseille.

Les membres actifs·ves ont reçu l'invitation à participer à ces deux formats, dont les thèmes principaux se constituaient autour de l'avenir des politiques de soutien à la création, la responsabilité sociétale des activités du secteur, la reconnaissance de ses métiers et la circulation des professionnel·le·s à l'international.

### AOÛT

#### **Présentation de C-E-A et Six Years à Art-o-rama, Marseille**

Art-o-rama invitait C-E-A sur un espace dédié au sein du salon, pour une présentation de sa plateforme curatoriale en ligne, Six Years. Le stand présentait sous forme de ressources documentaires les questionnements autour de la dématérialisation de l'œuvre d'art sur Internet, articulée aux enjeux féministes liés à l'éthique du "care".

Le dimanche 28 août, deux des membres du groupe Six Years, animait une conversation autour des nouvelles orientations du programme. C-E-A était présent à Art-o-rama du 25 au 29 août à la Friche la Belle de Mai.

## SEPTEMBRE

### **Voyage professionnel en Norvège**

Grâce au soutien renouvelé depuis 2019 de l'Ambassade de Norvège à Paris et du partenariat avec Coast Contemporary, C-E-A continue d'offrir à plusieurs commissaires membres la découverte ou l'approfondissement de leurs connaissances de la scène artistique norvégienne. Les commissaires participent à un programme de rencontres et de visites en Norvège.

En 2022, les commissaires Marianne Derrien, Marc Bembekoff et Léna Peyrard ont été invité-e-s du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre et ont voyagés entre les villes de Kirkenes, Vardo, Tromso et Bergen.

## OCTOBRE

### **Voyage curatorial à Londres**

En partenariat avec l'Institut Français de Londres, 3 commissaires membres de C-E-A Alexandra Goullier-Lhomme, Tadeo Kohan et Georgia Renee-Worms ont pu bénéficier d'un séjour professionnel à Londres.

Cet échange est rendu possible pour la troisième année consécutive grâce à une collaboration fructueuse. L'Institut Français invitait les commissaires à visiter Frieze London et Frieze Masters, à participer à des visites privées d'exposition, à des rencontres avec des artistes et des commissaires d'exposition, à et des événements inscrits dans la programmation de l'Institut Français. Les commissaires bénéficiaient également de temps professionnels plus libres, afin d'organiser en autonomie des rendez-vous.

L'Institut Français proposait également un accompagnement des commissaires pour des mises en relation facilitées ou la découverte de lieux et d'expositions.



## NOVEMBRE

### **Visites de l'exposition "Douze preuves d'amour" Emerige**

La Bourse Révélation Emerige est un programme tremplin créé par le Fonds de dotation Emerige, et destiné à soutenir la jeune scène française en partenariat avec une galerie de renommée internationale. Chaque année, l'issue d'un processus de sélection de plusieurs mois, 12 artistes sont choisi·e·s pour exposer collectivement sous le commissariat de Gaël Charbau.

Le Fonds de dotation invitait les membres commissaires à découvrir le travail des artistes dans le cadre de visites commentées. Deux créneaux de visites ont été proposés : le samedi 5 et le mercredi 9 novembre.

### **Présentation de C-E-A aux artistes en résidence à la Cité des arts, site du Maris**

Dans un souci d'ouverture et de mise en réseau, la coordinatrice a présenté les actions de C-E-A à un groupe d'artistes résident·e·s à la Cité. Ils et elles ont pu découvrir le fonctionnement du site internet et particulièrement l'annuaire des membres. Grâce à cet outil, les artistes peuvent découvrir le parcours des commissaires et prendre contact.

## DÉCEMBRE

### **Visite d'ateliers proposé par Art Explora**

Le 14 décembre, Art Explora invitait les commissaires membres de C-E-A à rencontrer et découvrir l'atelier de trois artistes : Mizanur Chowdhury, Clara Jo et Luki Von der Gracht. Ces rencontres représentent des moments privilégiés de discussions, autant pour les artistes que pour les commissaires. Les visites ateliers pourront donc devenir un rendez-vous récurrent pour offrir la possibilité aux commissaires et aux artistes de se rencontrer.

## LES PARTENAIRES PRINCIPAUX EN 2022

### La DGCA

La Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture (DGCA) épaula C-E-A dans son fonctionnement avec une subvention annuelle. Elle est l'unique financeur public de l'association.

Le Ministère de la Culture, acteur de la structuration professionnelle en soutien aux réseaux professionnels, apporte son aide à l'association depuis presque le début de sa création. Attentive à l'évolution de C-E-A, la DGCA a progressivement augmenté son aide, accompagnant ainsi au fil des années, le développement et la croissance de l'association.

### Le Cipac

C-E-A est membre du Cipac, la Fédération des professionnels de l'art contemporain, et membre de son Conseil d'Administration depuis 2016. C-E-A est par conséquent, particulièrement impliqué au sein de la Fédération et assiste à l'ensemble de ses instances, réunions de Conseil et Assemblée Générale. Jérôme Cotinet-Alphaize, président de C-E-A, a été élu vice-président du Cipac en 2021 et a poursuivi son mandat en 2022.

En tant que membre du Cipac, C-E-A reçoit de nombreuses informations importantes sur la structuration du secteur, dont l'association se fait le relais auprès de ses membres. Les commissaires reçoivent ainsi l'actualité, les avancées concernant le statut d'artiste-auteur·rice, peuvent prendre part aux débats.

## La Cité internationale des arts

C-E-A entretient avec la Cité internationale des arts (CIA) une relation solide depuis son installation en résidence. Grâce à l'appui de la directrice de la CIA, Bénédicte Alliot, l'association bénéficie d'un espace de travail au sein de l'établissement depuis fin 2017. Depuis lors, les deux structures sont constamment en lien et ne manquent pas de coopérer ensemble dès que cela est possible.

C-E-A peut aisément entrer en contact avec les commissaires internationaux en résidence, les faire participer au projet associatif, peut également bénéficier d'accès privilégiés aux expositions et ateliers menés par la Cité.

Au terme de cette cinquième année de résidence, un bilan très positif pour les deux structures a été fait. C-E-A est plus que satisfait du partenariat mis en place et des opportunités qu'il lui confère.

## Le programme SHIFT#2 avec l'agence AMAC

Pour la seconde édition du programme d'accompagnement SHIFT, à destination des artistes en Île-de-France démarrant leur activité professionnelle, des temps de rencontres avec des professionnel·le·s sont organisés. L'agence AMAC s'associe à nouveau avec C-E-A pour proposer à trois commissaires d'exposition de participer à un atelier collectif avec les artistes. Il s'agit d'initier un échange pour découvrir la manière de travailler du commissaire indépendant, de comprendre les relations tissées et entretenues avec les artistes puis d'échanger librement autour des pratiques curatoriales et celles des artistes lauréat·e·s du programme SHIFT.

C-E-A attache de l'importance à reconduire la participation des commissaires membres au programme SHIFT. L'accompagnement des artistes est une valeur qui pousse C-E-A à poursuivre ses actions dans ce sens.

## La fondation d'entreprise Culture & Diversité

La Fondation d'entreprise Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issu·e·s de milieux modestes. Elle met en place 5 programmes d'éducation culturelle et artistiques en faveur de la cohésion sociale et 12 programmes en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux grandes Écoles de la Culture à destination des jeunes issus des milieux modestes. Lancée en 2018 en partenariat avec la Cité internationale des arts, la Résidence C&D est une résidence de création pluridisciplinaire qui s'adresse spécifiquement aux ancien·ne·s élèves des programmes Égalité des Chances, diplômé·e·s des grandes Écoles de la Culture, afin de favoriser leur insertion professionnelle. Le ou la résident·e bénéficie d'un atelier-logement au sein de la Cité internationale des arts sur une durée de quatre mois. À l'issue de sa résidence, l'artiste lauréat·e est invité·e à faire sa première exposition personnelle au sein des espaces de la Cité internationale des arts.

Cette année, C-E-A et la Fondation Culture & Diversité se sont réunies afin de construire un dispositif d'accompagnement professionnel par un·e commissaire d'exposition, pour l'artiste lauréate de la Résidence C&D.

Alexandra Goullier Lhomme, commissaire membre de C-E-A depuis 2020, a pu identifier les besoins essentiels à l'artiste Lucie Postel pour offrir les meilleures conditions d'insertion.

Des rendez-vous réguliers avaient pour thématiques l'amélioration du portefeuille et du site internet de l'artiste, la visibilité de son travail sur internet, des conseils pour présenter son travail et l'accrochage d'une exposition, connaître les réseaux et les acteurs du monde de l'art en France et en Europe, des conseils pour constituer un budget de projet et des demandes de subventions, bourse ou autre.

Cet accompagnement s'est révélé essentiel pour l'artiste et très enrichissant pour la commissaire. C'est tout naturellement que le partenariat est donc reconduit en 2023.

## L'Institut Français

Depuis plusieurs années, l'Institut Français de Londres invite plusieurs membres commissaires de C-E-A à des voyages curatoriaux. Ce voyage professionnel permet de visiter la foire FRIEZE et de participer à une série de visites et rencontres professionnelles. L'Institut Français propose également un accompagnement des commissaires pour des mises en relation facilitées ou la découverte de lieux et d'expositions. Le but est de favoriser les échanges et la découverte de la création artistique britannique.

## Coast Contemporary

Grâce au soutien de l'Ambassade de Norvège à Paris, le partenariat initié en 2019 entre C-E-A et Coast Contemporary permet chaque année à des commissaires membres et à jour de leur cotisation, intéressé-e-s par la scène artistique norvégienne, de participer à un programme de rencontres et de visites dans plusieurs villes de Norvège.

Coast Contemporary est un voyage et un moment de rencontre, d'échanges, de découvertes et d'art, visant à générer de futures collaborations entre artistes, commissaires d'exposition et institutions. Les expositions, les conférences, les conversations et les performances se nouent avec la nature, la gastronomie et des temps de réflexion. Les invités viennent de plusieurs pays.

## C-E-A / Association française des commissaires d'exposition

Association loi 1901

Siège social : 32, rue Yves Toudic  
F - 75010 Paris

Bureau : 18, rue de l'Hôtel de Ville  
Cité internationale des arts  
Atelier-Studio 2033 C  
F - 75004 Paris

[www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr)

[info@c-e-a.asso.fr](mailto:info@c-e-a.asso.fr)

### Bureau

Jérôme Cotinet-Alphaize - Président  
Théo-Mario Coppola - Vice-président  
Marianne Derrien - Vice-présidente  
Lucie Orbie - Trésorière  
Karin Schlageter - Trésorière adjointe  
Madeleine Filippi - Secrétaire

### Conseil d'administration

Damien Airault ; Jean-Christophe Arcos ; Arlène Berceliot-Courtin  
Fabienne Bideaud ; Marie-Louise Bottela ; Raphaële Jeune ; Marie Gayet  
Leïla Simon ; Veronica Valentini ; Francesca Zappia ; Marion Zilio

### Coordinatrice générale

Chloé Maury

